



[www.stopaugazdeschiste07.org](http://www.stopaugazdeschiste07.org)

## MOBILISONS NOUS

Alors que le gouvernement veut nous rassurer par des déclarations apaisantes du Président de la République (Nouvel Observateur du 5 mai 2011) et de la Ministre de l'environnement, et par une loi interdisant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste et d'huile de schiste ;

Alors que le gouvernement aurait pu tout simplement retirer les permis d'exploration et d'exploitation,

Plusieurs signes nous alarment :

- Les missions d'étude se poursuivent.
- Monsieur Besson et Monsieur Fillon nous disent qu'on ne peut pas s'interdire de faire des recherches alors que nous savons que les recherches par fracturation sont les plus dangereuses
- On change le nom des choses. Le terme même de gaz de schiste est abandonné. On parle de campagne d'étude et non plus de mission d'exploration. **En nommant autrement la question, on pense la faire oublier « on veut nous emberlificoter ».**
- Au même moment, le maire de Bessas reçoit une lettre de la société MouvOil S.A annonçant des études sismiques pour le mois d'octobre prochain et un forage pour 2012-2013 suivi d'un deuxième forage en 2014-2015 plus profond.
- Les pétroliers sillonnent la campagne pour convaincre les uns et les autres...
- Aux VANS, une mission de géologues arrive fin mai pour un séjour à durée indéterminée.
- Que restera-t-il du contenu de la loi quand elle aura été votée par le Parlement et le Sénat et passée à la moulinette des amendements?
- Quels seront les décrets d'application et quand seront-ils votés?

Nous n'en savons rien ou plutôt si, **les parlementaires font marche arrière. La proposition de loi déposée en mars dernier par Christian Jacob, député UMP, visant à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère, a été examinée et modifiée mercredi 4 mai par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale :**

### Une proposition de loi allégée

Alors que la proposition de loi initiale demandait l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures de schiste, la version modifiée et adoptée hier en commission ne vise plus désormais que la technique de la fracturation hydraulique, quelque soient les hydrocarbures recherchés, conventionnels ou non. Pourvu que la technique soit différente, les industriels pourront forer sans être inquiétés.

### Les permis ne seront pas abrogés

L'article 2 de la proposition, demandant l'abrogation des permis est également modifié. Les pétitionnaires auront 2 mois à compter de la publication de la loi pour préciser les techniques qu'ils emploieront pour leurs recherches. A défaut de quoi, leurs permis seront abrogés. Il est évident que pour ne pas perdre leurs permis qui ont une validité de 5 ans renouvelable deux fois, les industriels ne déclareront pas la fracturation hydraulique dans leurs procédés et ne seront donc pas soumis aux nouvelles dispositions liées à la réforme du code minier. Nous souhaitons avec France Nature Environnement le rétablissement de cet article.

Nous nous inquiétons de la suppression de l'article 3 qui introduisait une obligation d'information du public pour l'octroi des permis de recherches et nous demandons son rétablissement.

Les pétroliers et les financiers font jouer la grosse artillerie des lobbyistes auprès des élus (cf lettre de l'Amicale des Foreurs).

*Toutes ces manœuvres nous font penser à l'histoire de la grenouille qu'on trempe dans une casserole d'eau et qu'on fait doucement chauffer. Elle est contente la grenouille, elle trouve l'eau chaude bien confortable et puis l'eau chauffe, chauffe, et la grenouille meurt sans s'en rendre compte.*

Il risque d'en être de même pour le gaz de schiste en changeant les mots souvent, on en oubliera jusqu'au sens.

En construisant des derricks pour du pétrole conventionnel dans le paysage ardéchois, on ne distinguera plus ceux qui se construiront destinés aux gaz et huiles de schiste. Petit à petit, notre paysage se transformera en zone industrielle polluée.

La commission Scientifique et Technique du « Collectif Ardéchois Stop au gaz de schiste » attend de voir où et comment se fait une exploitation propre.

Pour faire une bonne exploration, il faut une fracturation.

L'idée même de recherche sous-entend le désir d'exploiter comme cela a été fait ailleurs avec les conséquences que l'on sait et l'envie des pétroliers est puissante. Leurs yeux brillent à l'idée même du « fric » qu'ils vont pouvoir se faire en nous vendant bien cher nos gaz et huiles de schiste.

Nous savons que des liens existent entre les décideurs et les pétroliers. (cf METEOR et M. Balkani)

Ainsi jusqu'où ira la résistance de l'Etat ? Quelle protection pouvons-nous attendre de lui ?

L'ère de l'énergie fossile se termine et donc tout ce qui tend à sa survie est sans lendemain.

La politique de la transition énergétique ne peut pas être renvoyée à plus tard. Nous demandons à l'Etat de nous écouter, tout est possible si la confiance s'installe entre les Elus et le peuple. « *Les sachants* » qui font les grandes décisions sont incapables d'envisager un avenir sans énergie fossile car ce sont eux qui l'ont initié et promu. Remettre en cause ces sources d'énergie équivaut à remettre en cause leur pouvoir et les bénéfices de ceux qui les manoeuvrent.

Alors,

**Continuons le mouvement contre le gaz de schiste (dans le cadre du Collectif 07 et de la coordination nationale)**

- **Controns par notre propre expertise les argumentaires fallacieux (au sein d'une Commission d'Analyse Scientifique-Technique et Economique qui est dès à présent en place).**
- **Engageons avec tous la réflexion sur les économies d'énergie et les solutions alternatives.**
- **Renforçons la commission ACTION afin de s'opposer dès le départ, à toute initiative des pétroliers sur le terrain.**

**Rien ne se fera sans nous. Nous refusons de voir notre territoire, nos paysages, notre style de vie se perdre face aux appétits des pétroliers. L'avenir de notre civilisation est lié à la révolution énergétique qui, à ce jour, s'avère indispensable.**

Que ces derniers sachent une fois pour toute que rien ne leur sera cédé. Les permis doivent être définitivement annulés.

**Refusons toute mission et toute loi de circonstances.**

**Le retrait pur et simple des permis est la seule solution.**

**Nos dirigeants doivent savoir que notre mobilisation est irréversible. Nous sommes déterminés à résister par tous les moyens légitimes. En restant unis, nous gagnerons ce combat vital pour l'avenir de nos enfants et le bien être de tous.**

Le 7 mai 2011

Le Collectif Ardéchois Stop au gaz de schiste

**Face aux modifications du projet de loi, mobilisons-nous le 10 mai  
à l'Assemblée nationale**